



ASSOCIATION BATIMENT UCJG-VEVEY
Chemin du Point-du-Jour 2
1800 Vevey

www.ucjg-vevey.ch



MARCHE À SUIVRE POUR LE NETTOYAGE DU PAVILLON AVANT L'ÉTAT DES LIEUX

LES LOCAUX LOUÉS DOIVENT ÊTRE RENDUS NETTOYÉS ET RANGÉS À L'HEURE DE FIN INDIQUÉE SUR VOTRE CONTRAT DE LOCATION.

- **NETTOYAGE À SEC ET HUMIDE DES SOLS DE TOUS LES LOCAUX LOUÉS, PAILLASSON COMPRIS (ASPIRATEUR, BALAIS, RAMASSOIRE AINSI QUE SERPILLÈRE ET MATÉRIEL DE NETTOYAGE SONT À DISPOSITION DANS LES TOILETTES)**
- **REMISE EN ÉTAT DES SANITAIRES (TOILETTE, MIROIR ET LAVABO)**
- **NETTOYAGE DE LA CUISINE, RÉFRIGÉRATEUR, CONGÉLATEUR, FOUR, PLAN DE TRAVAIL, LAVE-VAISSELLE ET VAISSELLE**
- **NETTOYAGE DES BAIES VITRÉES, TERRASSE EXTÉRIEURE ET JARDIN**
- Vider le sac poubelle (conteneurs à disposition dans la cour) UTILISEZ UNIQUEMENT DES SACS BLANCS TAXÉS
- Laissez les linges + microfibrés usés dans la cuisine
- Eteindre les lumières, Fermer les fenêtres et baisser les stores

• ATTENTION : REMETTRE LA CLEF DANS SA BOÎTE À LA FIN DE LA LOCATION

UN ÉTAT DES LIEUX AVEC LE RESPONSABLE SERA FAIT APRÈS VOTRE PASSAGE